

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ANNABA
NIF : 40801600002304500001
ADRESSE : Centre Hospitalo-universitaire d'Annaba
Direction Générale, Hôpital Ibn Rochd, 02 Rue de Amara Korba Annaba.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE ET L'INFRUCTIOSITE DE LA PROCEDURE

En application des dispositions des articles 46 et 52 de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Suite à la décision de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Les soumissionnaires ayant participé au 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°004/ 2025 lancé suite à l'infructuosité de la procédure, ayant pour objet : l'acquisition de matériel d'ostéosynthèse au profit du CHU Annaba, durant l'année budgétaire 2025, répartis en six (06) lots , paru dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) et les quotidiens suivants : **ELIKA** et **AUJOURD'HUI NEWS**, sont informés de l'attribution provisoire du marché et l'infructuosité de la procédure , conformément au résultats suivants :

N° LOT	DESIGNATION	DESIGNATION DE COCONTRACTANT	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)	MONTANT / DA EN TTC		TOTAL /100 pts	DELAI D'EXECUTION	Observation
				MIN	MAX			
1	PLAQUES , VISSERIE ET ENCLOUAGE AVEC ACCESSOIRES DE POSE	EURL ORTHO-MAT TRAUM	000631010873894	17 817 739,50 DA	35 259 865,00 DA	95 pts	Année budgétaire 2025	Une seule offre qualifiée techniquement.
4	MATERIEL POUR CHIRURGIE VASCULAIRE ET TUMORALE	INFRUCTIOSITE DE LA PROCEDURE : AUCUNE OFFRE N'EST PAS RECEPTIONEE.						

- En application de l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ; et de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires sont invités de se rapprocher des services compétents de l'administration du CHU Annaba , à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , au plus tard : **trois (03) jours** à compter de la première publication du présent avis.

- les soumissionnaires contestant le choix opéré, peuvent introduire leurs recours devant **la commission des marchés publics de la Wilaya d'Annaba**, dans un délai de : **dix (10) jours** à compter de la première date de publication du présent avis .